



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Martinique



LISTE DES PIÈCES POUR MODIFICATIONS DIVERSES

Ce document concerne les modifications suivantes : Changement de la dénomination, de la forme juridique, du capital, de la durée, de l'objet, de l'exercice social, de la nature de la gérance.

- 2 exemplaires du procès-verbal de l'assemblée générale
- Exemple de journal d'annonces légales ou copie de la publication comportant le nom du journal et la date de parution
- Extrait K bis de moins de 3 mois
- 2 exemplaires des statuts modifiés
- Carte d'immatriculation de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat
- 1 copie de la carte d'identité ou passeport + Original
- Si mandataire : pouvoir + pièce d'identité
- Document supplémentaire pour la modification de la nature de la gérance :**
2 exemplaires des cessions de parts enregistrés au centre des impôts

FRAIS

- CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT :
- REGISSEUR des recettes du T.G.I. de Fort-de-France :
(Si paiement en espèces, se munir de la somme exacte)

CENTRE DE FORMALITE DES ENTREPRISES- REPERTOIRE DES METIERS

Réception du public : du lundi au vendredi de 8 à 12h sauf le jeudi